

Le Président du SPCPF

- Vu** la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu** la loi n° 71-1028 du 24 Décembre 1971 relative à la création et à l'organisation des Communes dans le Territoire de la Polynésie française ;
- Vu** la loi n° 77-1460 du 29 Décembre 1977 modifiant le régime communal dans le Territoire de la Polynésie française ;
- Vu** la loi n° 96-609 du 5 juillet 1996 portant dispositions diverses relatives à l'Outre-Mer ;
- Vu** la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française,
- Vu** le décret n° 72-407 du 17 Mai 1972 portant création des communes dans le Territoire de la Polynésie française ;
- Vu** le décret n° 80-918 du 13 Novembre 1980 portant application des lois n° 77-744 du 8 Juillet 1977 et 77-1460 du 29 Décembre 1977 modifiant le régime communal dans le Territoire de la Polynésie Française ;
- Vu** l'arrêté n°3453 MAT du 05 février 1980 modifié portant création d'un syndicat pour la promotion des communes de Polynésie Française ;
- Vu** le code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment les articles L5211-10, L.5211-20 et L2122-22 ;
- Vu** la délibération n° 08/2023/SPC du 10 mars 2023 approuvant la sortie de biens du patrimoine et de l'actif ;
- Vu** la délibération n°16/2024/SPC du 24 mai 2024 relative aux amortissements ;
- Vu** l'arrêté n° HC 667 DIRAJ/BAJC/rr du 24 décembre 2024 portant modifications des statuts du SPCPF ;
- Vu** la délibération n°04/2025/SPC du 14 janvier 2025 relative aux délégations au Président.

Exposé des motifs :

Lors de son contrôle des comptes du SPCPF en 2019, la CTC a recommandé au SPCPF d'effectuer un travail d'ajustement régulier de l'inventaire et de l'état de l'actif, notamment en mettant à jour l'inventaire et l'état de l'actif. Le SPCPF s'est donc fait accompagner par un cabinet d'expertise comptable pour mener à bien ces travaux de mise à jour de l'inventaire physique (recensement des biens meubles et identification des biens à sortir du patrimoine SPCPF) et de l'état de l'actif.

Sur la base de ces travaux, le comité syndical a acté une première réforme de biens du patrimoine et de l'actif au travers du vote de la délibération n° 08/2023/SPC du 10 mars 2023. Ces mobiliers de bureau désignés étaient devenus hors d'usage et destinés à la destruction ou bien dont l'état de vétusté ne permettait plus une utilisation pour l'exécution des missions.

Le présent arrêté vise à poursuivre cette démarche par la sortie de l'actif de l'organisme trois photocopieurs mis hors service du fait de leur obsolescence, leur technologie ne permettant pas de déployer la dématérialisation des flux.

ARRETE :

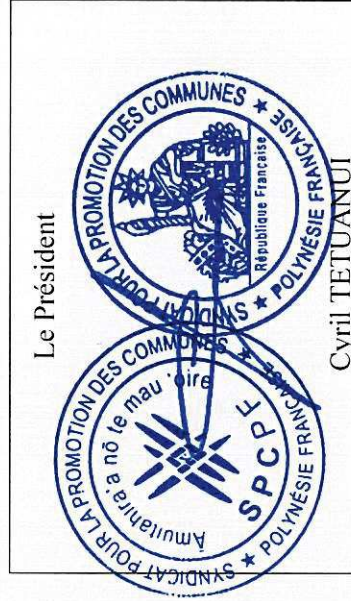
Est approuvée la mise en réforme et la sortie de l'actif à la suite de la mise hors service des biens obsolètes listés ci-dessous :

Année	Article	N° inventaire	Tiers	Désignation	Catégorie	Date acquisition	Montant acquisition	Durée amortissement	N° Bordereaux	N° Mandat	VNC
2020	183	089-2019-183-020	SORAM	Copieur Konika Minolta	Matériel informatique	10/12/2019	868 840	7	249	952	124 120
2020	183	20200012	ECO LASER	PHOTOCOPIEUR F2103223-PHOCOP	Matériel bureau électrique 7 ans	01/09/2020	349 740	7	334	1139	149 888
2020	183	20210044	ECO LASER	NUMERIQUE SHARP M266NE	Matériel informatique	05/12/2021	356 120	3	203	620	-

Article 1 : Est approuvée la mise en réforme et la sortie de l'actif à la suite de la mise hors service des biens obsolètes listés ci-dessous :
Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article R421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Polynésie française peut être saisi par la voie du recours formé contre la présente décision, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut être aussi saisie par l'application de « télé recours citoyen » accessible depuis le site www.telerecours.fr.

Article 3 : Le Président et le Trésorier des Iles du Vent sont chargés de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

Fait à Papeete, le **30 janvier 2025**.....



Je soussigné, Monsieur Cyril TETUANUI, Président du SPCPF, certifie que le présent arrêté est exécutoire à la date du après son affichage en date du **04/02/2025**..... 2025 et sa transmission au contrôle de légalité en date du

Fiche d'immobilisation
Paramètres de l'édition :

Collectivité	1
Budget	AA
Depuis le numéro d'immobilisation	689
Jusqu'au numéro d'immobilisation	689
Service bénéficiaire	Tous
Service gestionnaire	Tous
Date de début	
Date de fin	
Classe d'immobilisation	Toutes
Catégorie d'immobilisation	Toutes
Localisation	Toutes

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 04/02/2025 987-200015154-20250130-ARRT_12_2025-AR

Immobilisation 689		ACHAT COPIEUR KONIKA MINOLTA			
Référence patrimoniale					
Num d'inventaire INDIGO 689-2019-2183-020					
Classe IC		Immobilisations corporelles			
Catégorie 2183-INF		Matériel informatique 3 ans			
Type d'acquisition . . . ATO		Acquisition titre onéreux			
Date d'acquisition . . . 10/12/2019		Code TG pour la collectivité . . . 240			
Date de mise en service 10/12/2019		Code TG pour le budget 00			
Service bénéficiaire .					
Service gestionnaire . 0101		ADMINISTRATION GENERALE			
Infos supplémentaires .					
Signalétique					
Localisation					
Quantité acquise 1.00000					
Prix unitaire d'achat 868 840		Cumul des frais (TTC)			
Montant HT 868 840					
Montant TVA 0		Récupérables 0			
Montant TTC 868 840		Non récupérables 0			
Montant actif brut immobilisation principale		868 840		0	
Plan d'amortissement					
Type de bien INDIGO . . . 02		Biens nettement individualisables			
Nature d'édition . . . AIC		Autres immobilisations corporelles			
Durée 7					
Type d'amortissement . L					
Date de départ 01/01/2020		Montant actif brut 868 840			
Ligne	Date amort	Actif début période	Taux (%)	Amortissement	Valeur résiduelle
1	31/12/2020	868 840	14.00	124 120	744 720
2	31/12/2021	744 720	14.00	124 120	620 600
3	31/12/2022	620 600	14.00	124 120	496 480
4	31/12/2023	496 480	14.00	124 120	372 360
5	31/12/2024	372 360	14.00	124 120	248 240
6	31/12/2025	248 240	14.00	124 120	124 120
7	31/12/2026	0	0.00	0	0
Imputations					
immobilisation D1-21-020-2183-0101-- - - -					
amortissement R2-040-01-28183-0101-- - - -					
dotation . . . D2-042-01-6811-0101-- - - -					
travaux					

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 04/02/2025 987-200015154-20250130-ARRT_12_2025-AR

Immobilisation 689		ACHAT COPIEUR KONIKA MINOLTA		
Immobilisation principale				
Immobilisation . .				
Réf. patrimoniale				
Immobilisations rattachées				
Numéro Libellé		Référence patrimoniale		Actif brut
				0
Mandats et titres d'acquisition				
Date	N° bordereau/N° pièce/N° ligne		Nom du tiers	Montant
Man	Prov	Red	Rej	Imputation
Tit	Offi			
	Rej			
11/12/2019	249/ 951/ 75285		SORAM PACIFIQUE	
M	O		D1-21-020-2183-0101-- - - -	868 840
Comptes par Nature				
Compte		Mandat/Titre		Montant
2183		M		868 840
Cessions				
Type	Libellé	Date	Qté	Montant
CMR	Réforme photocopieur konika minolta 2	30/01/2025	1.00000	0
Cession totale le : 30/01/2025				

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 04/02/2025 987-200015154-20250130-ARRT_12_2025-AR

Fiche d'immobilisation
Paramètres de l'édition :

Collectivité	1
Budget	AA
Depuis le numéro d'immobilisation	20200012
Jusqu'au numéro d'immobilisation	20200012
Service bénéficiaire	Tous
Service gestionnaire	Tous
Date de début	
Date de fin	
Classe d'immobilisation	Toutes
Catégorie d'immobilisation	Toutes
Localisation	Toutes

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 04/02/2025 987-200015154-20250130-ARRT_12_2025-AR

Immobilisation 20200012		ACHAT D'UN PHOTOCOPIEUR			
Référence patrimoniale					
Num d'inventaire INDIGO 20200012					
Classe	IC	<i>Immobilisations corporelles</i>			
Catégorie	2183-BUR	<i>Matériel bureau électrique 7 ans</i>			
Type d'acquisition . . .	ATO	<i>Acquisition titre onéreux</i>			
Date d'acquisition . . .	01/09/2020	Code TG pour la collectivité . . .	240		
Date de mise en service		Code TG pour le budget	00		
Service bénéficiaire . .					
Service gestionnaire . .	0101	ADMINISTRATION GENERALE			
Infos supplémentaires . .					
Signalétique					
Localisation					
Quantité acquise	1.00000				
Prix unitaire d'achat . .	349 740	Cumul des frais (TTC)			
Montant HT	349 740				
Montant TVA	0	Récupérables	0		
Montant TTC	349 740	Non récupérables	0		
Montant actif brut immobilisation principale		349 740			
		0			
Plan d'amortissement					
Type de bien INDIGO . . .	02	<i>Biens nettement individualisables</i>			
Nature d'édition	AIC	<i>Autres immobilisations corporelles</i>			
Durée	7				
Type d'amortissement . .	L				
Date de départ	01/01/2021	Montant actif brut	349 740		
Ligne	Date amort	Actif début période	Taux (%)	Amortissement	Valeur résiduelle
1	31/12/2021	349 740	14.00	49 963	299 777
2	31/12/2022	299 777	14.00	49 963	249 814
3	31/12/2023	249 814	14.00	49 963	199 851
4	31/12/2024	199 851	14.00	49 963	149 888
5	31/12/2025	149 888	14.00	49 963	99 925
6	31/12/2026	0	0.00	0	0
7	31/12/2027	0	0.00	0	0
Imputations					
immobilisation D1-21-020-2183-0101-- - - -					
amortissement R2-040-01-28183--- - - -					
dotation . . . D2-042-01-6811--- - - -					
travaux					



Immobilisation 20200012		ACHAT D'UN PHOTOCOPIEUR		
Immobilisation principale				
Immobilisation . .				
Réf. patrimoniale				
Immobilisations rattachées				
Numéro Libellé		Référence patrimoniale		Actif brut
				0
Mandats et titres d'acquisition				
Date	N° bordereau/N° pièce/N° ligne		Nom du tiers	Montant
Man	Prov	Red	Rej	Imputation
Tit	Offi			
	Rej			
01/09/2020	203/ 619/ 1		ECO LASER SNC	
M	O		D1-21-020-2183-0101-- - - -	349 740
Comptes par Nature				
Compte		Mandat/Titre		Montant
2183		M		349 740
Cessions				
Type	Libellé	Date	Qté	Montant
CAF	Réforme photocopieur sharp m226NE 202	30/01/2025	1.00000	0
Cession totale le : 30/01/2025				



Fiche d'immobilisation
Paramètres de l'édition :

Collectivité	1
Budget	AA
Depuis le numéro d'immobilisation	20210044
Jusqu'au numéro d'immobilisation	20210044
Service bénéficiaire	Tous
Service gestionnaire	Tous
Date de début	
Date de fin	
Classe d'immobilisation	Toutes
Catégorie d'immobilisation	Toutes
Localisation	Toutes

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 04/02/2025 987-200015154-20250130-ARRT_12_2025-AR

Immobilisation 20210044		F2103223-PHOTOCOP NUMERIQUE SHARP M266NE			
Référence patrimoniale					
Num d'inventaire INDIGO 20210044					
Classe IC		Immobilisations corporelles			
Catégorie 2183-INF		Matériel informatique 3 ans			
Type d'acquisition . . . ATO		Acquisition titre onéreux			
Date d'acquisition . . . 05/12/2021		Code TG pour la collectivité . . .		240	
Date de mise en service		Code TG pour le budget		00	
Service bénéficiaire .					
Service gestionnaire . 0101		ADMINISTRATION GENERALE			
Infos supplémentaires .					
Signalétique					
Localisation					
Quantité acquise		1.00000			
Prix unitaire d'achat		307 000		Cumul des frais (TTC)	
Montant HT		307 000			
Montant TVA		49 120		Récupérables 0	
Montant TTC		356 120		Non récupérables 0	
Montant actif brut immobilisation principale		356 120		0	
Plan d'amortissement					
Type de bien INDIGO . . . 02		Biens nettement individualisables			
Nature d'édition . . . AIC		Autres immobilisations corporelles			
Durée 3					
Type d'amortissement . L					
Date de départ 01/01/2022		Montant actif brut		356 120	
Ligne	Date amort	Actif début période	Taux (%)	Amortissement	Valeur résiduelle
1	31/12/2022	356 120	33.00	118 707	237 413
2	31/12/2023	237 413	33.00	118 707	118 706
3	31/12/2024	118 706	34.00	118 706	0
Imputations					
immobilisation D1-21-020-2183-0101-- - - -					
amortissement R2-040-01-28183--- - - -					
dotation . . . D2-042-01-6811--- - - -					
travaux					
Immobilisation principale					
Immobilisation					
Réf. patrimoniale					
Immobilisations rattachées					
Numéro		Référence patrimoniale		Actif brut	
Libellé					
				0	

RF
Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 04/02/2025
987-200015154-20250130-ARRT_12_2025-AR

Immobilisation 20210044				F2103223-PHOTOCOP NUMERIQUE SHARP M266NE			
Mandats et titres d'acquisition							
Date		N° bordereau/N° pièce/N° ligne			Nom du tiers		Montant
Man	Prov	Red	Rej	Imputation			
Tit	Offi						
	Rej						
05/12/2021		334/ 1138/ 1			ECO LASER SNC		
M	O			D1-21-020-2183-0101-- - - -		356 120	
Comptes par Nature							
Compte		Mandat/Titre			Montant		
2183		M			356 120		
Cessions							
Type	Libellé			Date	Qté	Montant	
CMR	Eéforme photocopieur sharp m266NE 202			30/01/2025	1.00000	0	
Cession totale le : 30/01/2025							

RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 04/02/2025 987-200015154-20250130-ARRT_12_2025-AR